

**DELIBERATION RELATIVE A LA CREATION DU DIPLOME UNIVERSITAIRE (D.U.)
SUSTAINABLE PROCUREMENT MANAGER 3.0 : (OPTO)ELECTRONIC DEVICES (SPM)**

Vu l'extrait de procès-verbal du conseil de l'UF des sciences de l'ingénieur du 16 novembre 2021 ;

Après en avoir délibéré, la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire :

Article 1

Approuve la création du diplôme universitaire (D.U.) sustainable procurement manager 3.0 : (opto) electronic devices (SPM).

Article 2

La présente délibération sera transmise à la Rectrice, chancelière des universités d'Aquitaine. Elle sera publiée conformément aux dispositions du règlement portant modalités de publication des actes à caractère réglementaire du 30 janvier 2014 de l'Université de Bordeaux.

Adoptée à l'unanimité des votes exprimés :
33 votes favorables
0 opposition
4 abstentions

Le président du Conseil Académique,



Dean LEWIS